





L'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

Dispositif de l'IME

Rappel du Cadre Légal

-  **Loi du 11 février 2005** : Droit fondamental à une scolarisation en milieu ordinaire pour tout enfant handicapé.
-  **Loi du 8 juillet 2013** : Introduction de la notion d'école inclusive : l'école doit s'adapter à l'élève.
-  **Circulaire de 2015** : Précise les modalités des Unités d'Enseignement externalisées en milieu scolaire.
-  Instruction du 23/06/2016 afin de développer les Unités d'Enseignement Externalisées.

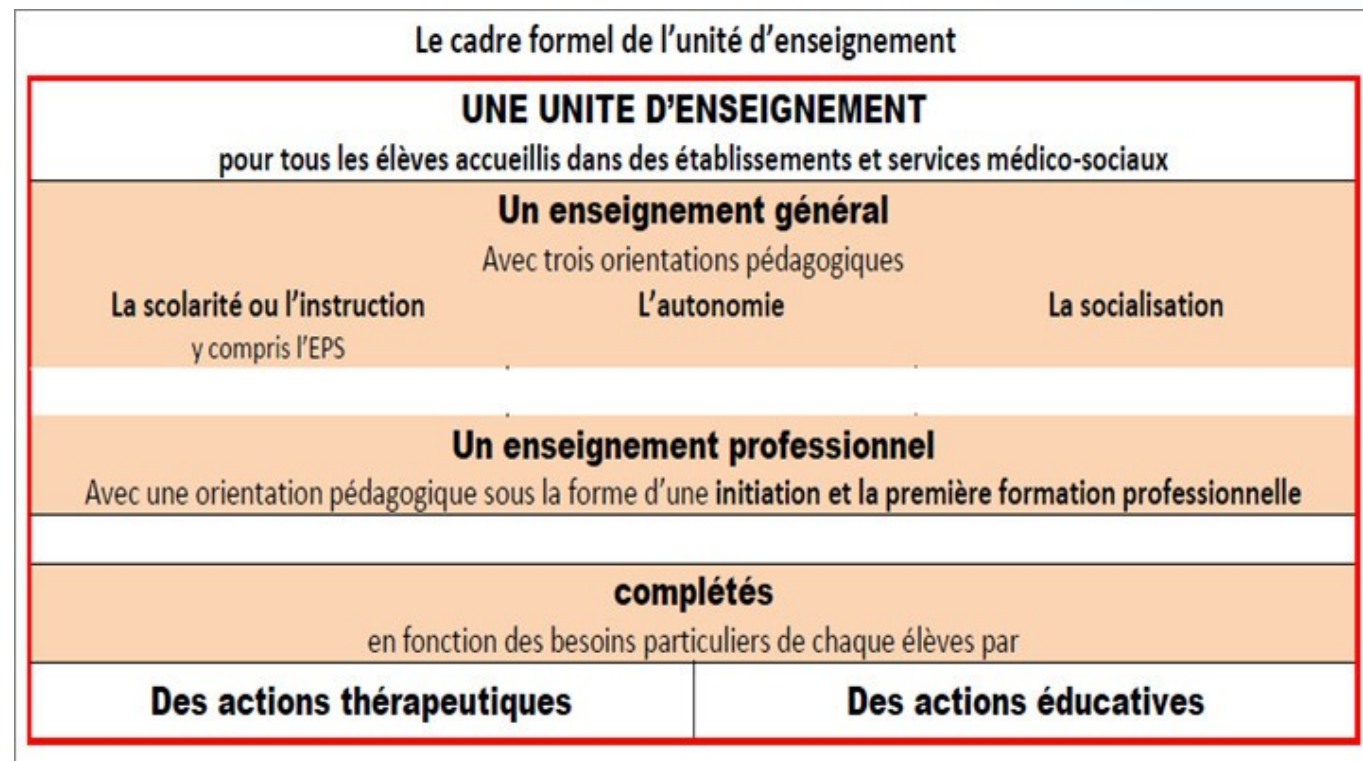


Qu'est-ce qu'une UEE ?

C'est une classe d'IME située physiquement dans un établissement scolaire. Elle existe depuis le BO du 23/04/2009.

Elle constitue un **pont** entre l'accompagnement médico-social et l'Éducation Nationale.




L'objectif n'est pas de faire une "école dans l'école", mais de permettre aux élèves de vivre et d'apprendre parmi leurs pairs.



Le Public Cible



Profil des élèves

-  Enfants ou adolescents orientés vers un IME par la **CDAPH**.
-  Élèves dont le **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) prévoit une scolarisation collective avec appui spécialisé.
-  Capacité à tolérer le cadre scolaire ordinaire et les interactions sociales.

Les Objectifs du Dispositif



Socialisation

Partager les temps de récréation, de restauration et les projets culturels avec les élèves de l'école.



Apprentissages

Favoriser les progrès pédagogiques en s'appuyant sur les programmes de l'Éducation Nationale mais de manière adaptée.






Citoyenneté

Développer l'autonomie et l'inclusion dès le plus jeune âge.

La Construction de l'UEE

Un partenariat fort

L'UEE repose sur une **convention entre** :

-  L'IME (Gestionnaire du dispositif).
-  L'Éducation Nationale..
-  L'établissement scolaire d'accueil.





Elle définit les locaux, l'emploi du temps et les modalités de coopération.



shutterstock.com · 2581351877

Le Rôle de l'Enseignant



-  **Adaptation pédagogique :** Concevoir des parcours sur-mesure selon les besoins de chaque élève.
-  **Coordination :** Organiser les inclusions dans les classes.
-  **Interface :** Faire le lien entre l'équipe de l'école et l'équipe médico-sociale de l'IME.
-  **Évaluation :** Suivre les progrès dans le cadre du PPS.

La Place et les droits des Parents

"Les parents sont des partenaires indissociables de la réussite du projet d'inclusion."

Suite à la notification de la MPDH, les parents contactent l'IME afin d'inscrire leur enfant dans l'établissement (souvent liste d'attente).

100%

ADHÉSION
NÉCESSAIRE

1

ESS ANNUELLE
MINIMUM

Co

CONSTRUCTION DU
PROJET

Ils participent activement aux décisions d'orientation et à l'Équipe de Suivi de la Scolarisation (ESS).

Une Équipe au Service de l'Élève

L'IME délocalise également ses ressources humaines au sein de l'école.



Éducateurs : Accompagnent les temps de vie quotidienne et les inclusions.



Paramédicaux :
Psychomotriciens ou ergothérapeutes intervenant sur site.



Dans quels buts

Pour l'élève :

Sentiment d'appartenance, estime de soi, progrès en communication, scolarisation dans un établissement scolaire..

Pour l'école :

Changement de regard sur le handicap, développement de l'empathie et de la tolérance chez tous les élèves.

Définition

Etablissement ou service médico-social



Il s'agit d'une externalisation d'unités d'enseignement (UE) localisées jusqu'à là dans des établissements et services médico-sociaux (ESMS) vers des écoles ordinaires.

L'UEE est différente d'une ULIS car les enfants restent inscrits* dans le service ou l'établissement médico-social

* Inscription active
L'élève reste en inscription inactive dans son établissement de référence...

Missions



Les unités d'enseignement externalisées permettent à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire.

- La classe externalisée permet :
 - La diversification du panel de l'offre de scolarisation
 - L'accroissement du nombre d'heures de scolarisation des élèves scolarisés en ESMS
 - L'intensification de la coopération entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social au bénéfice des enfants accompagnés.

Fonctionnement

Les transports sont organisés par l'ESMS

Un(e) enseignant(e) spécialisé(e)



Personnel de l'ESMS



A minima il y a présence d'un enseignant spécialisé et d'un professionnel éducatif durant toute la période de fonctionnement de l'UEE.

La classe externalisée dispose d'une classe (à minima)



Une deuxième salle peut être mise à la disposition, notamment afin de permettre la mise en œuvre des éventuels temps d'accompagnement médicaux ou paramédicaux.



Les professionnels non enseignants de l'établissement ou service médico-social peuvent intervenir dans l'établissement scolaire

La classe externalisée est définie sur un temps partiel ou complet dans l'école.

Des inclusions sont possibles dans les autres classes

Les récréations et la restauration (si elle est dans le projet conventionné) sont effectuées sur le même temps que les enfants de la même classe d'âge

L'AESH-co n'a pas vocation à exercer au sein d'une UE.